

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00133 Numéro SIREN : 389 987 041 Nom ou dénomination : PAPIN ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2019 sous le numéro de dépôt 4109

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

PAPIN ET ASSOCIES

6 boulevard Hérault
49300 Cholet

V/REF : DB/CC

N/REF : 93 B 133 / 2019-B-4109

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 28/02/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2018.

Concernant la société

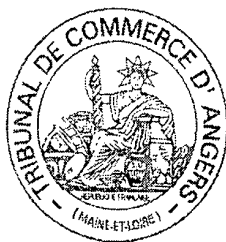
PAPIN ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée
6 boulevard Hérault
49300 Cholet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4109 le 28/02/2019

R.C.S. ANGERS 389 987 041 (93 B 133)

Fait à ANGERS le 28/02/2019,

LE GREFFIER



M. G. L.

PAPIN & ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 6 Boulevard Hérault, 49300 CHOLET
389 987 041 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 28 FEV. 2019

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 FEVRIER 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 août 2018

Bénéfice de l'exercice	208 318,75 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	8 318,75 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 165 070,88 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 février 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 : 100 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2016 : 100 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2017 : 120 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Certifié conforme

Le Président





EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

PAPIN & ASSOCIES
S.A.S au capital de 100.000 euros
Siège social : 6 Boulevard Hérault
49300 CHOLET
RCS ANGERS 389 987 041

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2018

Ce rapport comporte 4 pages y compris celle-ci plus 12 pages d'annexes

A l'associé de la société PAPIN & ASSOCIES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20/12/2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAPIN & ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31/08/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables notamment pour ce qui concerne les encours et les produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

<i>Rubriques</i>	<i>Montants</i>
Total du bilan	1 303 463 €
Chiffre d'affaires	2 127 942 €
Résultat	208 319 €

Fait à Treillières
Le 29/01/2019

La société ORECO
Commissaire aux Comptes

Yannick BAUDRY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12		Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	40 924	38 120	2 804	3 106	-302 -9.72
	Fonds commercial (1)	152		152	152	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	30 000	10 997	19 003	22 003	-3 000 -13.63
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	408 339	172 633	235 706	221 493	14 214 6.42
	Immobilisations en cours				13 464	-13 464 -100.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	13 600		13 600	13 600	
	Total II	493 015	221 750	271 265	273 818	-2 552 -0.93
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	425		425	675	-250 -37.04
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services	79 588		79 588	73 017	6 571 9.00
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	262 447	38 546	223 901	201 383	22 519 11.18
	Autres créances	92 069		92 069	44 656	47 412 106.17
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	270 000	413	269 587	270 000	-413 -0.15
	Disponibilités	364 576		364 576	318 593	45 982 14.43
	Charges constatées d'avance (3)	2 052		2 052		2 052
	Total III	1 071 156	38 959	1 032 197	908 324	123 873 13.64
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 564 172	260 709	1 303 463	1 182 142	121 321 10.26

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

52 307

ORECO
Commissaire aux comptes

SAS PAPIN & ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2018 12	31/08/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	156 752	118 390	38 362	32.40
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 319	158 362	49 956	31.55
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	475 071	386 752	88 319	22.84
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	10 000		10 000	
	Total III	10 000		10 000	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	229 668	263 827	-34 160	-12.95
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 501	3 741	-1 240	-33.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 302	61 222	1 080	1.76
	Dettes fiscales et sociales	308 084	266 882	41 203	15.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 199	-11 199	-100.00
	Autres dettes	288	1 343	-1 055	-78.56
	Produits constatés d'avance (I)	215 549	187 176	28 373	15.16
	Total IV	818 392	795 390	23 002	2.89
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 303 463	1 182 142	121 321	10.26

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

623 615

565 934

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	785		785	1 189	-404	-33.98
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 127 157		2 127 157	1 885 806	241 351	12.80
Chiffre d'affaires NET	2 127 942		2 127 942	1 886 995	240 947	12.77
Production stockée			6 571	-18 443	25 014	135.63
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 961	1 878	83	4.44
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			64 274	32 167	32 107	99.81
Autres produits				1	-1	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			2 200 749	1 902 598	298 151	15.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				619	-619	-100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			250	35	215	614.29
Autres achats et charges externes *			807 817	715 210	92 606	12.95
Impôts, taxes et versements assimilés			26 740	19 665	7 075	35.98
Salaires et traitements			696 218	602 009	94 209	15.65
Charges sociales			285 288	255 686	29 602	11.58
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 184	58 028	-11 845	-20.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 823	5 293	4 530	85.58
Dotations aux provisions			10 000		10 000	
Autres charges			1	121	-120	-98.92
Total des Charges d'exploitation (II)			1 882 320	1 656 666	225 654	13.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			318 429	245 932	72 497	29.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	349		349	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	657	4 168	-3 510	-84.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		457	-457	-100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 006	4 624	-3 618	-78.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	413		413	
Intérêts et charges assimilées (4)	4 524	8 256	-3 733	-45.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 937	8 256	-3 319	-40.20
2. Résultat financier (V-VI)	-3 931	-3 632	-299	-8.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	314 498	242 300	72 198	29.80
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 061	2	1 059	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		150	-150	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 061	152	909	599.03
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44	600	-557	-92.73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	44	600	-557	-92.73
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 017	-448	1 465	326.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	79 772	67 225	12 547	18.66
Impôts sur les bénéfices (X)	27 424	16 264	11 160	68.62
Total des produits (I+III+V+VII)	2 202 816	1 907 374	295 441	15.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 994 497	1 749 012	245 485	14.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	208 319	158 362	49 956	31.55

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

349
1 498
SAS PAPIN & ASSOCIES

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 303 462.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les chiffres d'affaires est de 2 127 942.25 Euros et dégageant un bénéfice de 208 318.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'existe aucun fait susceptible de donner une information significative.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur significatif n'est relevé par rapport :

- à des renseignements complémentaires modifiant une situation qui existait déjà à la date du bilan;
- à des renseignements concernant une situation qui n'existait pas à la date du bilan.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Informations relatives au CICE

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi 2017/2018 évalué à 41 766 Euros a été comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE 2017 totalise 36 624 Euros. Il a eu pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il a été utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement, et de consolidation du fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 386		1 150
Terrains	30 000		
Installations générales agencements aménagements divers	211 083		32 048
Matériel de transport	23 856		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	121 759		23 897
Immobilisations corporelles en cours	13 464		12 728
TOTAL	400 163		68 673
Prêts, autres immobilisations financières	13 600		
TOTAL	13 600		
TOTAL GENERAL	457 149		69 823

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 460	41 076	41 076
Terrains			30 000	30 000
Installations générales agencements aménagements divers			243 131	243 131
Matériel de transport			23 856	23 856
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 305	141 351	141 351
Immobilisations corporelles en cours	26 192			
TOTAL	26 192	4 305	438 339	438 339
Prêts, autres immobilisations financières			13 600	13 600
TOTAL			13 600	13 600
TOTAL GENERAL	26 192	7 765	493 015	493 015

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 128	1 452	3 460	38 120
Terrains	7 997	3 000		10 997
Installations générales agencements aménagements divers	59 875	22 522		82 397
Matériel de transport	13 689	3 311		17 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 642	15 899	4 305	73 236
TOTAL	143 203	44 732	4 305	183 630
TOTAL GENERAL	183 331	46 184	7 765	221 750

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 452				
Terrains	3 000				
Instal.générales agenc.aménag.divers	22 522				
Matériel de transport	3 311				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 899				
TOTAL	44 732				
TOTAL GENERAL	46 184				

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		10 000			10 000
TOTAL		10 000			10 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	42 806	9 823	14 083		38 546
Autres provisions pour dépréciation		413			413
TOTAL	42 806	10 236	14 083		38 959
TOTAL GENERAL	42 806	20 236	14 083		48 959
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		19 823	14 083		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 600		13 600
Autres créances clients	262 447	210 140	52 307
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 880	2 880	
Impôts sur les bénéfices	6 512	6 512	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 320	9 320	
Divers état et autres collectivités publiques	28 182	28 182	
Groupe et associés	349	349	
Débiteurs divers	44 826	44 826	
Charges constatées d'avance	2 052	2 052	
TOTAL	370 168	304 261	65 907

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	211	211		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	229 456	34 679	144 403	50 374
Emprunts et dettes financières divers	750	750		
Fournisseurs et comptes rattachés	62 302	62 302		
Personnel et comptes rattachés	149 683	149 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 736	75 736		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 261	67 261		
Autres impôts taxes et assimilés	15 404	15 404		
Groupe et associés	1 751	1 751		
Autres dettes	288	288		
Produits constatés d'avance	215 549	215 549		
TOTAL	818 392	623 615	144 403	50 374
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 129			

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	50.0000	2 000			2 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Apport clientèle en 1993			152	152	
Total			152	152	

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Le fonds artisanal, apporté en 1993 pour 152 €, n'a pas une durée de vie limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement. Eu égard au niveau d'activité dégagé depuis cette acquisition, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire au 31/08/2018.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	38 900	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks de clôture, valorisés au terme d'un inventaire physique, sont évalués au coût d'achat, frais accessoires inclus.

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	28 531
Disponibilités	9 548
Total	38 079

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 623
Dettes fiscales et sociales	209 732
Total	244 566

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 052
Total	2 052
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	215 549
Total	215 549

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements n'ont pas été comptabilisés sous forme de provision.

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de mise à la retraite ont été évalués au 31/08/2018 suivant la méthode rétrospective des unités de crédits projetées.

Cette méthode correspondant à la notion de dette actuarielle consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, des droits au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

L'évaluation des engagements, à la clôture de l'exercice, tient compte des paramètres suivants :

- départ volontaire à 60-62 ans
- taux de charges égal à 40 % dans le cadre d'un départ volontaire

ORECO

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- taux d'actualisation retenu : 1.42%
- table de mortalité : INSEE
- convention collective appliquée (code NAF) : 6920Z

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au 31/08/2018 s'élève à 73 057 Euros.

ORECO
Commissaire aux comptes